

LE PETIT JOURNAL

S A I N T - J E A N N A I S

BULLETIN MUNICIPAL N°20 ÉTÉ 2024

Améliorer les déplacements dans Saint-Jean-de-Moirans



PATRIMOINE
Grange Verney



ASSOCIATION
**Pays Voironnais
Volley**



ANIMATIONS
Repas des aînés

VILLAGE DE
SAINTE JEAN
DE MOIRANS

EDITO	3
BRÈVES DE SAINT-JEAN	4
SOLIDARITÉ : Un logement pour aider ceux qui en ont besoin	5
FINANCES : Un budget 2024 ambitieux, solidaire, maîtrisé	6
DOSSIER : Améliorer les déplacements dans Saint-Jean-de-Moirans ..	7-12
PORTRAIT : Encore un Saint-Jeannais qui s'illustre !	13
TRAVAUX : Les réalisations de ces derniers mois	14
PROJETS : Avancée des grands projets	15
INTERVIEW : Rencontre avec Christine Quetier, boulangère	16-17
EXPRESSIONS POLITIQUES	18-19
PATRIMOINE : La grange Verney	20-21
COMMÉMORATION : Regards sur la commémoration du 8 mai 1945	22-23
ASSOCIATION : Les volleys au cœur du développement du PVV	24-25
FÊTES ET ANIMATIONS : Olympiades Saint-Jean 2024	26-27
FÊTES ET ANIMATIONS : Le repas des aînés	28-29
ENVIRONNEMENT : Un village fleuri !	30
FÊTES ET ANIMATIONS	31
JEUX - CONCOURS : Photo-mystère du n°18	31
JEUX - CONCOURS : La photo-mystère	32



Chers Saint-Jeannaises et Saint-Jeannais,

J'avais écrit un édito plus "léger" pour ce numéro du Petit Journal de l'été.

Je parlais des Jeux Olympiques qui auront lieu dans quelques semaines à Paris, des Olympiades saint-jeannaises que nous avons organisées en mai dernier, et qui ont rencontré un franc succès. Je disais également que notre village était dynamique et sportif... À tel point qu'un de nos clubs a dans ses rangs des sportifs de haut niveau, qui participeront aux jeux paralympiques ; je pensais au PVV, notre club de volley, et plus particulièrement au volley assis.

Mais il se trouve que la légèreté ne me semble pas de mise dans cette période nationale tourmentée. En effet, le 9 juin dernier, nous avons voté pour élire nos représentants dans les instances européennes. Le résultat était attendu, mais je ne pensais pas que l'extrême droite remporterait autant de suffrages et donc de sièges au parlement européen. Je ne pensais pas non plus que dans des communes de la taille de Saint-Jean, il arriverait en tête. C'était une erreur et une véritable douche froide.

Bien sûr, ce vote est un vote de contestation de la politique menée par Emmanuel Macron. La politique sociale, la crise de l'hôpital -et plus largement de la santé publique-, la crise de l'éducation -les difficultés à recruter de nouveaux enseignants et la violence dans les écoles-, la crise identitaire -le sentiment, mis en avant par certains, que la politique migratoire est trop laxiste-, la crise du chômage -laisser penser que ceux qui sont au chômage sont tous des assistés et des fainéants-, la crise agricole -dans un contexte de refus croissant de la mondialisation-... Je pourrais encore donner beaucoup d'exemples, mais la liste serait trop longue à faire et ma page pas assez grande.

Au quotidien, que ce soit dans ma profession d'enseignante ou dans ma fonction de maire, je côtoie des personnes qui souffrent, qui s'inquiètent de l'avenir -et pas l'avenir dans 10 ans mais celui du lendemain- la difficulté à pouvoir vivre de son salaire dignement, la difficulté à boucler les fins de mois et surtout à offrir à leurs enfants une vie d'innocence, de petits bonheurs....

Je comprends que toutes ces personnes aient envie de faire entendre leurs voix pour refuser le libéralisme à outrance, l'habitude de donner toujours plus à ceux qui ont déjà beaucoup, et faire reposer sur les classes moyennes -et ainsi les taxer davantage- toutes les mesures pour endiguer ces multiples crises. Visiblement, ça ne marche pas car le résultat n'est ni visible, ni palpable.

En tant qu'élue, je ne me résous pas non plus à ce que le gouvernement engage des mesures qu'il fait porter sur les collectivités, sans compensation financière...

Je n'accepte pas non plus que l'enveloppe budgétaire qui est allouée aux collectivités baisse un peu plus chaque année, avec toujours plus à supporter pour les budgets municipaux.

Malgré ces baisses de dotations, ici à Saint-Jean, nous continuons pourtant à nous substituer à l'État dans ses domaines régaliens pour pallier ses manques : en construisant une maison de santé pluriprofessionnelle pour ne pas devenir un désert médical de plus, en ne facturant pas les repas de la cantine pour les enfants inscrits quand les enseignants sont absents et non remplacés et que les parents s'organisent pour les garder ; en construisant une résidence intergénérationnelle pour nos aînés. Là encore, la liste est longue... Mais nous voudrions faire encore beaucoup plus. Pour autant, la réponse n'est pas de voter pour l'extrême-droite pensant qu'elle résoudra tous les problèmes en chassant les "étrangers" de notre territoire français, ou dire "*ceux-là, on ne les a jamais essayés*". C'est vrai, mais notre histoire commune parle pourtant d'elle-même sur ce qu'a été le fascisme et les conséquences qu'il a eues pour bon nombre de personnes.

La réponse apportée par le chef de l'État ? Dissoudre l'Assemblée Nationale... comme s'il suffisait de cette décision pour balayer et effacer les contestations !

Nous voterons donc à nouveau les 30 juin et 7 juillet prochains pour élire nos députés, qui siégeront dans l'hémicycle de l'Assemblée Nationale... À l'heure où j'écris cet édito, personne ne peut prédire comment sera constituée cette nouvelle assemblée, même si les chaînes d'information en continu nous abreuvent de sondages, tous plus mortifères les uns que les autres.

La droite explose -certains de ses membres s'alliant avec le Rassemblement National- ; l'extrême-droite aussi, puisque la tête de liste de "Reconquête" Marion Maréchal-Le Pen, a donné comme directive à ses partisans de voter, non pas pour le parti qu'elle a représenté aux européennes, mais pour le Rassemblement National... C'est à n'y rien comprendre. Ou si, au contraire ! C'est comprendre que ces candidats ne défendent pas des valeurs, mais leur siège.

Une chose est cependant certaine : il faut garder la tête froide ; comprendre ce qui va se jouer pour l'avenir de notre pays après le 7 juillet selon les résultats obtenus, faire front, et voter en conséquence pour défendre notre démocratie.

Car comme le disait Albert Camus "*quand une démocratie est malade, le fascisme vient à son chevet, mais ce n'est pas pour prendre de ses nouvelles*"....

Laurence Boutantin, Maire

Hommage à Anaïs Tardy

Anaïs,

Le 21 août 2023, tu as quitté Saint-Jean pour rejoindre Alain ton mari décédé en 2009, et continuer avec lui au pas du Serpaton, face au Grand Veymont le chemin vers les étoiles.

En 1966, vous étiez arrivés tous les deux avec Anne et Pierre, vos enfants, pour enseigner dans l'école de notre village.

Investie dans la vie de la commune, ayant fait partie du CCAS, tu as accompagné nombre de têtes blondes et brunes, dans de nombreuses activités périscolaires, comme le ski et la randonnée en montagne, toujours avec Alain.

Vous logiez dans un appartement de fonction au-dessus de ton lieu de travail jusqu'à la nouvelle construction en 1985 où, avec Alain, vous avez intégré vos nouvelles classes à l'école Vendémiaire.

Puis l'heure de la retraite a sonné, et après un hommage mérité de la part des enfants, élus, parents d'élèves et amis, tu as commencé à t'adonner à toutes les activités dignes d'une bonne retraitée... ménage (bof !), cuisine, repassage (tu ne l'oubliais pas, même lors de balades en montagne !..), jardinage, randonnées et surtout la famille.

En 1982, le centre socioculturel est inauguré. Tu as profité de cette opportunité pour créer une bibliothèque afin d'attirer vers la lecture nos petits Saint-Jeannais. Elle était située au premier étage et nombre de bambins l'ont fréquentée (je crois bien avoir encore un ouvrage que mon fils a oublié de rendre) et ont découvert le goût de la lecture. Cette initiative



Anaïs Tardy avec Robert Veyret



a facilité la création par la commune d'une bibliothèque reliée au réseau du Pays Voironnais. Aussi, même ceux qui ne t'ont jamais connue peuvent t'en être reconnaissants. Tu étais toujours bien mise et élégante. On se souviendra de tes beaux cheveux frisés... tu les as eus jusqu'au bout.

Avec ton mari (qui a été conseiller municipal du temps de Robert Veyret), vous avez fait partie des figures incontournables de la commune.

Nous garderons dans nos cœurs le souvenir de ton caractère droit et entier ainsi que de ta bonté. Nous ne t'oublierons pas.

Federico Comba, ancien maire de Frossasco, commune italienne avec laquelle nous sommes jumelés, nous a transmis le 22 juin cette lettre, à destination des Saint-Jeannais.

"Bonjour,

Ne pouvant pas participer à la magnifique fête de Saint-Jean-de-Moirans, jumelée avec Frossasco, je tiens à vous envoyer un message de remerciements et de proximité, en me rappelant les bons moments passés dans votre agréable commune.

Saint-Jean-de-Moirans est un village qui, au cours de ces 10 dernières années, s'est développé à tous égards. Je crois fermement qu'il pourra continuer à le faire grâce à sa Maire Laurence Boutantin et à ses collègues administrateurs. Un remerciement

particulier va également à notre ami Jo (Maldera NDLR) et à tout le comité de jumelage, qui s'est tant engagé ces dernières années à développer et approfondir de possibles collaborations.

Je remercie également la dame qui, cette année, a initié une correspondance entre certains élèves de la classe 2^oA de l'école primaire de Frossasco et les élèves de Saint-Jean. J'espère que cette initiative pourra se développer de diverses manières, afin de renforcer le lien qui unit Frossasco et nos jumeaux français. Enfin, un salut chaleureux



aux citoyens de Saint-Jean-de-Moirans, qui nous ont accueillis avec générosité et sympathie. Un jumelage est tel qu'il ne doit pas être imposé d'en haut mais partir de la volonté de la population.

Au cours de ces années, nos communes ont posé les bases d'une part de cette cohabitation plus large qui se construit entre les peuples européens. Et cela n'a été possible que grâce à vous tous.

Bonne fête".

Federico Comba

Un logement pour aider ceux qui en ont besoin



On peut tout perdre très vite : un incendie, un dégât des eaux, le chômage, une rupture familiale, des violences intra familiales peuvent faire basculer une vie en quelques instants.

Et ce sont malheureusement des situations douloureuses vécues par bon nombre de nos concitoyens, qui peinent à trouver une réponse rapide à leur difficulté de se reloger temporairement.

C'est pourquoi la commune a décidé d'ouvrir un logement d'urgence dès le mois de mai dernier. Il s'agit d'un T2 vacant, pouvant accueillir une famille de cinq personnes, soit 2 adultes et 3 enfants. Pour des raisons de discrétion, la situation géographique n'est pas communiquée.

Après quelques travaux de rafraîchissement faits par les services techniques, ce logement a été meublé et équipé, en partie grâce à des dons. Il a fallu cependant acheter quelques meubles et appareils électro-ménagers afin d'accueillir dignement toute personne qui pourrait y être hébergée. Il est en effet indispensable que les personnes s'y sentent bien !

Mais la solution de l'hébergement d'urgence seule ne suffit pas. En effet, il est indispensable de lancer une prise en charge globale et mettre en relation la ou les personnes hébergées avec le CCAS, les services sociaux, la gendarmerie, les bailleurs sociaux, les associations solidaires et familiales, pour qu'elles puissent bénéficier d'un accompagnement et trouver dans les meilleurs délais un autre hébergement, plus pérenne, le temps que

leur situation se normalise à nouveau. D'ailleurs, la personne hébergée devient prioritaire dans l'examen des commissions d'attribution des logements sociaux classiques.

Cet accompagnement est primordial et doit être lancé de suite car les personnes bénéficiant de ce logement d'urgence ne peuvent être accueillies que 15 nuitées maximum avec une gratuité pour les quatre premières. Pour les 11 suivantes, un forfait journalier sera calculé en fonction des revenus.

Pour le moment, il n'a pas encore servi. Mais cela devrait malheureusement vite changer.

Volontairement, nous ne mettons pas de photos du logement, pour éviter qu'il soit identifié.

Numéros d'urgence

15
SAMU

17
Police secours

18
Sapeurs-pompiers

112
Appels d'urgence européen

115
Hébergement d'urgence

119
Enfance maltraitée

196
Secours en mer

3919
Violences conjugales

3020
Harcèlement scolaire

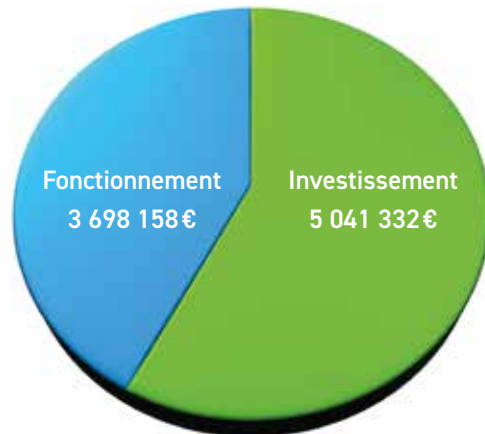
114
par SMS pour les personnes malentendantes



Un budget 2024 ambitieux, solidaire, maîtrisé

Le Conseil Municipal du 21 mars a approuvé le vote du budget primitif pour l'année 2024.

C'est un budget total de 8 739 490€.



3 698 158 € de dépenses de fonctionnement pour :

3 412 158 € : financer les services publics du quotidien : entretiens des bâtiments publics (école, crèche...), les charges à caractère général (énergie, transport, ressources humaines...)

248 000 € : soutenir le vivre ensemble des associations, du CCAS.

38 000 € : animer le village par de nombreuses fêtes, soirées tout au long de l'année : fête de la Saint-Jean, chasse aux œufs, manifestations culturelles, olympiades, projets du Conseil municipal des enfants...

0% d'augmentation des impôts locaux pour la 4^e année consécutive afin de ne pas alourdir le budget des ménages.

5 041 332 € de dépenses d'investissements notamment pour :

3 014 783 € : rénover et agrandir l'école publique afin de préparer l'avenir de nos enfants et mieux les accueillir avec leurs parents, améliorer les conditions de travail des élèves, du périscolaire et des enseignants, favoriser les activités éducatives hors temps scolaire.

839 356 € : sécuriser la circulation et aménager des cheminements piétonniers : notamment le lancement de la première phase des travaux ARTER (**492 356 €**), l'aménagement piétonnier à Monteuil (**80 000 €**) et la sécurisation des cheminements piétons à la Colombinière (**248 000 €**).

8 000 € : créer un îlot de fraîcheur et une mini-forêt près du gymnase.

111 700 € : sécuriser la commune avec la 2^e et dernière tranche de vidéoprotection.

258 000 € : rénover et mettre aux normes d'isolation thermique les logements du parc locatif de la commune.

116 315 € : assurer des travaux divers : clôture du tennis, crèche, boulangerie, petit café, PAV de la Patinière, eaux pluviales du Roulet, budget participatif.

22 250 € : construction d'un colombarium pour permettre de répondre à une demande croissante de crémations.

Pour 100 € de budget, la répartition par politiques publiques et thématiques est la suivante :

47,88 € sont consacrés à la politique éducative, enfance et jeunesse, dont 79 % en dépenses d'investissement

4,58 € sont consacrés à la sécurité (vidéo protection, fonctionnement du service de police municipale, sécurisation des bâtiments communaux)

12,89 € sont consacrés à l'aménagement urbain de la commune, notamment des travaux sur les voiries et les réseaux dont 92 % en dépenses d'investissement

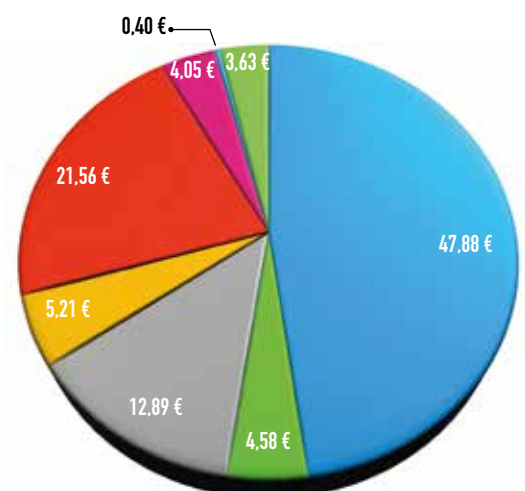
5,21 € sont consacrés à l'entretien du patrimoine bâti communal (les équipements, les logements sociaux appartenant à la commune) dont 96 % en dépenses d'investissement

21,56 € pour le fonctionnement des services municipaux

4,05 € pour l'action sociale et l'animation

0,40 € pour l'environnement et le développement durable dont 25 % en dépenses d'investissement

3,43 € sont consacrés au remboursement de la dette



Pour la marche à pied, nous avons repris les chemins qui traversent le village, nous les avons indiqués plus clairement à l'aide de panneaux normalisés, et nous avons complété les aménagements lorsque c'était nécessaire (en particulier en raison de la pente !). Les aménagements cyclables font partie du "schéma vélo" du service transport du Pays Voironnais. Pour cela, nous devons travailler avec eux pour trouver le bon itinéraire, les aménagements qui favoriseront la pratique du vélo mais sans impacter trop fortement les autres usages (c'est-à-dire ne pas aggraver la fluidité de circulation

automobile, ni empêcher le passage des engins agricoles).

Et comme cette transition ne se fera pas du jour au lendemain, nous continuons nos travaux afin de sécuriser tous ces déplacements dans notre village. Les différentes modifications que nous proposons ont pour but de faire prendre conscience aux automobilistes qu'ils sont dans notre village, et non pas sur le chemin le plus rapide pour arriver à leur destination. Notre village est vivant, il ne doit pas être réduit à ses voies de circulation et ses parkings.

À pied

Sous l'impulsion d'un comité consultatif constitué de conseillers municipaux et d'habitants, plusieurs chemins ont été balisés et repérés sur des plans afin de faciliter des circuits de promenades, mais aussi une meilleure efficacité des déplacements dans le village.

De nombreux panneaux ont été installés à l'entrée de ces chemins, indiquant sommairement la direction vers laquelle ils vous emmènent, et le temps qu'il vous faudra pour y arriver. Un pictogramme montre aussi s'il y a une déclivité importante (montée ou descente). Il faut malheureusement constater que certains de ces chemins ne sont pas accessibles avec des équipements roulants (poussettes ou personnes à mobilité réduite). Les derniers aménagements sont encore



en cours (améliorations du terrain, parfois petites marches ou main courante pour faciliter le passage en cas de forte pente), un grand merci aux services techniques de la municipalité qui nous ont été d'une aide précieuse !

En complément de ces informations, le comité a aussi repéré les croix et les bassins

caractéristiques de notre village, et les a indiqués sur le plan. Vous les retrouverez sur le site st-jean-de-moirans.fr, dans la rubrique s'informer/transports et déplacements/promenades et raccourcis/ (plan du village).

Enfin, une lecture de paysage est proposée sur cette même page Internet, avec des explications sur les différents éléments géologiques qui sont visibles depuis le coteau, et les indications sur leur date d'apparition.

Pour faciliter l'utilisation de ces chemins, un dépliant a été élaboré. Si vous préférez la version papier à la lecture de la carte directement sur votre téléphone, vous pourrez le prendre en mairie, et l'emporter avec vous pour vous repérer sur les différents chemins à suivre.

Nous avons aussi préparé quelques fiches qui, sans être aussi précises qu'un topoguide, vous décriront une promenade. Nous avons actuellement le Veyet et le tour de la plaine. Il y a également le chemin de Chouri (qui permet de relier les Hauts de Saint-Jean aux quartiers du Roulet et des Vouises). N'hésitez pas à nous faire connaître vos itinéraires préférés, nous pourrions ainsi créer de nouvelles fiches pour compléter nos propositions de promenades.



SUR LE BON COMPORTEMENT DES PROMENEURS

Au fil du temps, tous les propriétaires privés, qui auraient pu nous autoriser à passer sur leurs chemins, sont revenus en arrière ; prétexte ? Le risque de dégradations sur leurs cultures, de vols dans leurs propriétés... Pourtant ce n'est pas l'intention des gens qui se promènent, loin de là.

Afin de bien sensibiliser tous les utilisateurs à la préservation de l'environnement et au respect de la biodiversité, nous leur diffusons la charte de la Fédération Française de randonnée, qui préconise essentiellement :

- ✓ respectons les espaces protégés
- ✓ restons sur les sentiers
- ✓ nettoignons nos semelles
- ✓ refermons les clôtures et les barrières
- ✓ gardons les chiens en laisse (c'est obligatoire sur tout le territoire de Saint-Jean !)
- ✓ récupérons nos déchets
- ✓ laissons pousser les fleurs
- ✓ soyons discrets
- ✓ ne faisons pas de feu
- ✓ préservons nos sites.



Nous veillons à ce que les promeneurs respectent les propriétés, il faut aussi que les riverains respectent les promeneurs... Malheureusement, quelques actes de dégradations ont déjà été observés dans certains secteurs. Si vous repérez des panneaux cassés ou manquants, merci de nous en informer.



Inauguration des chemins

Le samedi 6 avril, lors des journées de l'environnement (événement partagé avec La Buisse et Coublevie), nous avons "inauguré" ces chemins, nous les avons fait visiter aux participants (avec l'aide du groupe qui marche les jeudis matin) et nous avons distribué les documents déjà réalisés.

RELANCER LE PÉDIBUS

Les différents élus du Conseil municipal des enfants depuis 2017 ont souvent émis le souhait de voir fonctionner un pédibus. Pour eux, c'était l'occasion de faire une petite promenade avant d'aller à l'école, d'en profiter pour faire le chemin avec des copains... c'était moins de voitures sur les routes, moins de voitures à stationner sur la place, donc moins de pollution, un peu de sport, "c'est tout bénéf pour la santé !"

C'est un peu compliqué à mettre en place, car il faut des adultes volontaires pour accompagner les enfants sur l'ensemble de l'itinéraire, et ces dernières années il n'a

pas pu fonctionner. Mais sous l'impulsion du programme Moby (qui regroupe nos deux établissements scolaires sur des opérations d'éco-mobilité : se rendre à l'école de façon plus écologique) nous essayons de le relancer. Deux cheminements ont été testés en juin 2023 (depuis la Commanderie, et depuis le Billoud), une dizaine d'enfants avait participé. Mais en septembre, plus personne n'était intéressé...

Nous pouvons aider à le mettre en place pour la rentrée 2024, sur les itinéraires qui ont été proposés par Pierre, l'animateur de Moby, au retour des vacances de printemps. Si vous êtes volontaires pour y participer, sur un des itinéraires proposés, ou sur un autre cheminement, n'hésitez pas à vous faire connaître, nous verrons ensemble ce qu'il est possible de faire (cela peut commencer par un seul jour, puis se développer si d'autres familles sont intéressées ...).

Pour toute information, envoyez un courriel à : pedibus@stjeandemoirans.fr



Pédibus

En vélo

Le service transport du Pays Voironnais a mis un place un "Schéma Vélo" dont le but est de faciliter les déplacements en vélo, essentiellement pour les déplacements domicile-travail et domicile-commerces.

Pour ce faire, différents services ont été développés (prêt/location de vélos, aides à la réparation ou si besoin à l'apprentissage "savoir rouler à vélo"). Mais le Pays Voironnais a aussi développé des itinéraires sécurisés permettant de relier les principaux points du territoire.

À Saint-Jean-de-Moirans, il était prévu un itinéraire traversant afin de relier Voiron à la zone d'activité de Centr'Alp. Mais le trajet qui a eu la préférence du Pays Voironnais passait par le chemin de la Commanderie, qui paraît difficilement praticable pour la plupart des cyclistes, tout en étant très étroit, rendant très complexe la sécurisation. De plus, la suite se faisait par le chemin de Pré-Novel, où il était prévu de couper complètement la circulation (sauf pour les engins agricoles). Notre territoire n'étant pas bien maillé, les alternatives étaient soit par des tout petits chemins de campagne, soit par le centre village qui est déjà bien surchargé à certaines heures (en raison des entrées/sorties des écoles). Cet itinéraire a donc été abandonné au mois de septembre, les services du Pays Voironnais ayant indiqué qu'ils doivent étudier la faisabilité d'aménagements par le chemin du Trincon.



À noter :

Nous avons envisagé des travaux dans le Trincon, en particulier pour assurer un cheminement piétons par un trottoir sur la partie basse. Nous attendions éventuellement des aménagements qui pourraient être réalisés dans le cadre de ce "schéma vélo", même si c'est maintenant une priorité faible au sein du Pays Voironnais (suite à notre refus de l'itinéraire expliqué ci-dessus). Quoi qu'il en soit, cet équipement est très coûteux, et sera envisagé en fonction de nos possibilités financières.

ÉCOLES ÉCO-MOBILES

Comme chaque année, les écoles de la commune ont participé le jeudi 16 mai au "Concours des écoles éco-mobiles" organisé par le Pays Voironnais :

Les élèves des écoles inscrites sont incités à venir à l'école en mobilité active : vélo, draisienne, marche ou trottinette. Cette année, seulement les vélos étaient comptabilisés, et c'est le plus haut pourcentage d'élèves empruntant ce mode de transport qui permet la labellisation des écoles.

Le Concours des écoles éco-mobiles est avant tout un événement festif et ludique pour les enfants et l'équipe pédagogique, profitant de cette période pour sensibiliser à l'éco-mobilité sur une semaine.

Les objectifs sont multiples : promouvoir les bienfaits des mobilités actives, faire un état des lieux de la pratique du vélo des enfants, organiser pourquoi pas un vélo-bus/trotti-bus/pédibus sur toute la semaine, encourager l'autonomisation des enfants qui iront probablement un jour au collège à vélo ou trottinette.

Ce jour-là il s'agit d'essayer, pour le défi, de changer ses habitudes et de se dépla-

cer en modes actifs :

- ✓ afin de sensibiliser les élèves aux bienfaits de venir à vélo, en trottinette ou à pied (gain de temps, indépendance, plaisir...),
- ✓ pour augmenter le niveau d'activité physique des enfants,
- ✓ pour rendre les rues plus calmes et sécurisées en diminuant la congestion automobile,
- ✓ pour améliorer la qualité de l'air et préserver l'environnement.

Malgré une météo franchement défavorable en ce jeudi matin, quelques courageux sont venus à vélo, permettant ainsi à chacune des écoles de Saint-Jean de Moirans d'obtenir 1 roue à ce concours.

A NOTER : Dans la nouvelle école, nous aurons plus de place pour stationner les vélos, il sera donc beaucoup plus facile de venir à l'école et d'y laisser son vélo.

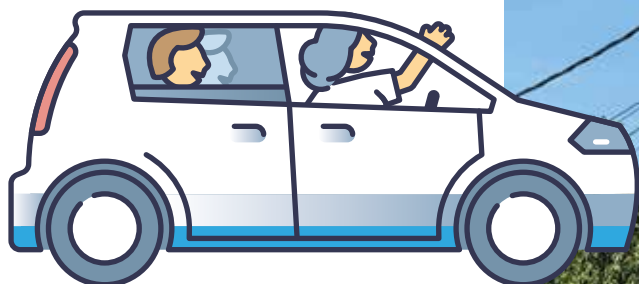
Par la suite, si le vélo continue de progresser sur notre commune, nous avons prévu de mettre des abris spécifiques, sécurisés, en différents endroits stratégiques (plateforme sportive, secteur cimetière/MPT, parking du marché aux Cerises...) N'hésitez pas à vous exprimer si ce sujet vous intéresse, ou si vous avez des suggestions !

D'autres projets futurs pourraient concerner un ramassage scolaire avec un vélo électrique (de type "S'Cool Bus"). C'est un investissement important, et une organisation un peu complexe, mais cela peut valoir le coup pour permettre à un groupe d'enfants d'aller à l'école ensemble tout en apprenant les bons réflexes de la conduite ! Si des parents acceptent de s'investir pour participer au fonctionnement, un groupe de travail pourrait se mettre en place prochainement, afin d'étudier l'itinéraire qui serait le plus propice à cette expérimentation.



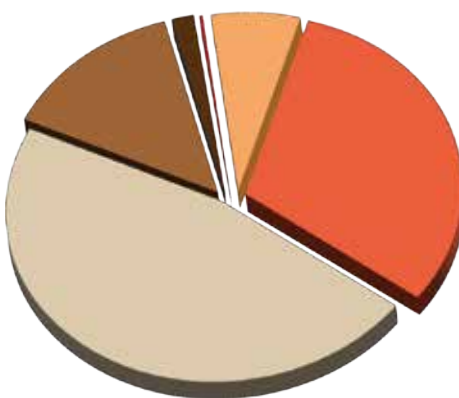
Contestation des agriculteurs du 19 septembre 2023

En voiture



Depuis le début de l'année 2024, la circulation sur l'ensemble de la montée du Trincon (côte du Marché aux Cerises et rue de la Manche) est limitée à 30 km/h.

Pourquoi cette valeur ? Avant, les panneaux et indications alternaient sur tout le trajet entre 30km/h et 50km/h, il était difficile de s'y retrouver. Il fallait un peu plus de cohérence. Comme certaines parties (chicane, plateaux surélevés) sont réglementairement limitées à 30km/h, c'est sur cette valeur que l'uniformisation pouvait se faire. De plus, c'est la vitesse moyenne utilisée par la majorité des cyclistes lors de la descente. Cela signifie qu'un automobiliste qui respecte la limitation n'a pas besoin de chercher à doubler le vélo qui descend à la même vitesse que lui, cela devrait limiter les dépassements dangereux.



Les chiffres du radar pédagogique

<= 30km/h :	2 661	(6,81%)
31-40 km/h :	12 024	(30,78%)
41-50 km/h :	18 332	(46,91%)
51-60 km/h :	5 344	(13,68%)
61-70 km/h :	616	(1,58%)
71-80 km/h et + :	91	(0,23%)

RADAR PÉDAGOGIQUE

Le radar pédagogique "fixe" en place dans le Trincon depuis de nombreux mois continue à nous transmettre ses observations. Ainsi nous pouvons constater que la vitesse moyenne n'a que très peu diminué depuis le passage de l'ensemble de la zone à 30 km/h. En revanche, le nombre de conducteurs en dessous de 40km/h augmente : beaucoup ont diminué leur vitesse, mais sans descendre jusqu'à la limite autorisée. Quand la vitesse maximale autorisée était 50 km/h devant le radar, il fallait ensuite donner un grand coup de frein pour arriver à 30 au virage, puis à 20 dans la zone de rencontre : ce n'est pas de l'éco-conduite* ! Il reste malgré tout quelques conducteurs irrespectueux et dangereux, nous déplorons des "pointes de vitesse" à plus de 100km/h, en fin d'après-midi. Quelques traces de pneus sur les talus aussi... Mais nous continuons à organiser des contrôles avec la gendarmerie nationale, afin de rappeler les règles à ceux qui voudraient les oublier.

Les habitants du chemin du Gay se plaignent souvent de véhicules qui arrivent à trop grande vitesse dans la chicane à l'entrée du hameau, c'est pourquoi nous envisageons un dispositif pour ralentir à cet endroit. Mais ce chemin est également très fréquenté par les agriculteurs qui

* Eco-conduite

L'éco-conduite est un comportement de conduite citoyenne permettant de réduire sa consommation de carburant, de limiter l'émission de gaz à effet de serre, et de diminuer le risque d'accident. Cela consiste, entre autres, à ne pas exercer de fortes variations de vitesse (conduite "souple ") donc à adapter sa vitesse dès que l'obstacle est en vue... Par exemple, un des "challenges " de l'éco-conduite est de ne pas s'arrêter au feu rouge, ce qui veut seulement dire qu'il faut ralentir suffisamment pour que le feu repasse au vert avant qu'on arrive à sa hauteur !

travaillent sur notre territoire, il est donc nécessaire d'en tenir compte dans ces aménagements : possibilité pour leur véhicule d'enjamber (dispositif en "coussin", mais la route est étroite pour ce type de ralentisseurs) ou plateau suffisamment long pour que l'attelage ne touche pas lors du franchissement... Encore une fois, il est dommage de devoir installer des contraintes pour quelques conducteurs irrespectueux !

APAISER LA CIRCULATION

Ceux qui habitaient déjà à Saint-Jean à l'époque ont peut-être participé, vous avez peut-être lu ou relu le compte rendu sur le site Internet de la commune (rubrique s'informer/transports et déplacements// étude sur la circulation et les déplacements) : nous avons fait réaliser une étude complète pour voir quels aménagements urbains permettraient d'apaiser la circulation dans le village : inciter (voire plus)

les automobilistes à modérer leur vitesse, décourager ceux qui prennent Saint-Jean pour un raccourci de venir "transiter" chez nous : le cabinet ARTER, spécialisé dans ce type de travaux nous a rendu un épais dossier avec de nombreuses recommandations... et un coût total estimé à 5 millions d'euros !

Certes, il y aura des subventions et aides diverses, la totalité de cette facture ne reposera pas uniquement sur les finances de notre village. Mais il va quand même falloir la répartir sur plusieurs années, déterminer quels secteurs sont les plus urgents, et organiser le séquençage de tous ces travaux. Nous avons donc retenu pour cette année 2024 les secteurs rue du 8 mai 1945 et parvis de la MPT (600 k€). Le chemin de l'Église et la rue Veuve Émilie Murgé seraient programmés pour 2025 (650 k€), puis l'entrée sud côté avenue JB Achard (550 k€) et éventuellement l'entrée Est (square du Delard) et le parking du Marché aux Cerises, en fonction des possibilités budgétaires.

Nous n'avons pas les compétences techniques pour mener ces chantiers, nous allons faire intervenir une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) : c'est un cabinet spécialisé qui prend en charge le séquençage des travaux, les relations avec les différents intervenants, etc. Mais nous voulons aussi que les Saint-Jeannais

soient informés et puissent s'exprimer tout au long de ces modifications de notre cadre de vie, nous verrons donc avec cet AMO comment travailler avec les riverains dans les différentes phases de ce grand projet.

COVOITURAGE

Vous avez bien compris qu'on ne veut pas orienter notre village vers le "tout voiture", nous cherchons à favoriser les autres modes de déplacement mais nous n'oublions pas les problèmes de stationnement qui feront aussi partie des différents aménagements dans le village.

Dans un premier temps, nous avons observé le développement de la pratique du covoiturage. Plusieurs automobilistes laissent leur véhicule au parking pour la journée, et se regroupent dans la voiture d'un collègue, d'un voisin, etc. C'est très positif, nous essayons d'aider ceux qui veulent utiliser cette solution (voir le journal du CME "Saint-Jean pour les enfants" n°2). Mais actuellement, nous pouvons constater une saturation des parkings au centre village : même le parking du Marché aux Cerises est parfois plein, pas seulement aux heures de l'école, mais en milieu de journée (ou demi-journée) alors qu'il n'y a pas grand monde dans le village... C'est pourquoi nous avons décidé

d'organiser une aire spécifique pour le covoiturage à proximité de la plateforme sportive : le grand parking est peu utilisé dans la journée, il est sécurisé (sous vidéo-protection), restera maintenant éclairé la nuit pour une meilleure sécurité. Nous vous incitons donc à utiliser ce parking pour le covoiturage afin de laisser respirer le centre village.

Pari risqué...

Depuis le feu de la Manche jusqu'au centre village, il y a environ 1,5 km. Pour parcourir cette distance, si vous roulez à 30 km/h comme le prévoit la réglementation en vigueur depuis le 1^{er} janvier, cela vous prend théoriquement trois minutes.

Pour grappiller une minute ou deux, grand maximum, vous allez risquer une sortie de route ou un accident avec un riverain qui débouchera derrière un virage, une collision avec un collégien qui part prendre son car (ou en revient) ou avec un autre qui circule à trottinette. Avec un peu de chance, ce ne sera que la gendarmerie mais vous perdrez bien plus de 3 minutes quand même... Est-ce bien raisonnable ?

Chemin de l'Église

Grâce à la démolition prochaine de la grange qui présente un danger (voir article pages 20-21), le chemin qui passe à côté de l'église pourra bientôt rouvrir.

Grâce à cet itinéraire exclusivement réservé aux piétons, il est en effet plus agréable de rejoindre le Billoud depuis le centre village (et inversement) sans avoir besoin de slalomer entre les voitures stationnées et de s'effacer contre les murs pour laisser passer les bolides, que ce soit rue du 8 mai 1945 ou rue Veuve Émilie Murgé.



Encore un Saint-Jeannais qui s'illustre !

Nicolas Corsetti vient d'être sacré Champion de France junior de bodybuilding. Mais qui est-il ?

Je suis Nicolas Corsetti, 21 ans, coach diplômé, champion de France bodybuilding junior 2024. J'habite depuis mes trois ans à Saint-Jean-de-Moirans, ça a toujours été mon village.

J'ai commencé le bodybuilding en 2020 pendant le Covid dans mon garage. Avant, j'ai pratiqué dix ans de tennis et sept ans de foot en tant que gardien de but à haut niveau. J'ai connu le bodybuilding grâce aux réseaux sociaux et j'ai décidé de choisir cette discipline car le bodybuilding est non seulement un sport mais aussi un train de vie (diète, entraînement, repos musculaire...).

C'est un sport très solitaire, très dur avec beaucoup de remise en question permanente.

PRÉPARATION POUR LES CHAMPIONNATS DE FRANCE

Mon parcours pour être champion de France, ça a été cinq mois de préparation, neuf entraînements par semaine, six repas par jour toutes les trois heures sans AUCUN écart, cinq litres d'eau par jour, huit heures de sommeil toutes les nuits.

Cette compétition était à Bordeaux. Cela s'est très bien déroulé : aucun stress de ma part mais une bonne pression que beaucoup de sportifs doivent connaître. L'état d'esprit était le *mindset* d'un champion qui ferait tout pour être le meilleur sur scène. Le jour J je n'ai eu aucun moment de doute, et je voulais que cela se resente sur scène.

Je me suis préparé avec une coach spécialiste en nutrition pour bodybuilder et pour les entraînements (muscultation/cardio) c'est moi qui gérais ça.

LES ÉPREUVES DU CHAMPIONNAT

Premier passage : tous les juniors sont sur scène afin d'être jugés sur des poses imposées (ex: double biceps, abdos cuisse)

Deuxième passage : *posing libre*, nous devons créer une routine



de pose avec la musique de notre choix afin de faire ressentir aux juges notre personnalité

Troisième passage : remise des prix juniors

Quatrième passage : *overall*, c'est tous les champions de France de chaque catégorie qui s'affrontent pour savoir qui est le meilleur de tous.

LE MOT DE LA FIN

Même quand personne ne croit en vous, que tout le monde vous dit que c'est impossible, que vous n'êtes pas prêt, mais que vous êtes sûr que ça en vaut la peine, alors foncez !

Ses objectifs

- Championnat de France 2025
- Championnat du monde 2025

Les qualités requises pour ce sport

- un mental d'acier
- une grande discipline
- beaucoup d'expérience et de connaissances dans ce sport
- mais aussi la génétique musculaire, osseuse...



Les réalisations de ces derniers mois

Sécurité

- Pose de bornes incendie (Tisseuses, Rue JB Garcin, Chemin du Saix) [1]
- Phase 2 de la vidéo protection
- Trottoir Chemin du Trincon [2]

Gestion des eaux pluviales

- Pose d'un aquadrain chemin du Morel [3]

Nichoir à livres

- Installation à côté de l'arrêt de bus de la Colombinière [4]

Bâtiments

- Changement des volets de la mairie [5]
- Installation d'un panneau sur la maison de santé [6]

Parking

- Marquage au sol du Marché aux cerises [7]

Cimetière

- Agrandissement du colombarium [8]
- Engazonnement des allées [9]

Fleurissement [10]



Avancée des grands projets

Cette page vous permet de suivre l'avancée des chantiers principaux sur la commune.

Avenir de l'école

ÉTUDES PRÉALABLES
CHOIX DE L'ARCHITECTE
DÉPÔT PERMIS CONSTRUIRE
ACQUISITION
PRÉPARATION DU SITE
CHOIX DES ENTREPRISES
POSE PREMIÈRE PIERRE
CONSTRUCTION
INAUGURATION



Place du Champ de Mars

Four Fauvet

ÉTUDE PRÉALABLE
DÉCISION
ACQUISITION
RÉUNION DE CONCERTATION
PRÉPARATION DU SITE
NETTOYAGE DES ABORDS
CUISSON DES PAINS
AMÉNAGEMENTS
INAUGURATION



Hameau du Delard

Équipement public

ÉTUDE PRÉALABLE
DÉCISION
ACQUISITION
PRÉPARATION DU SITE
DÉPÔT PERMIS CONSTRUIRE
CHOIX DES ENTREPRISES
CONSTRUCTION
REMISE DES CLÉS
INAUGURATION



Grange et maison d'habitation Rue Soffrey de Calignon

Résidence intergénérationnelle

ÉTUDE PRÉALABLE
DÉCISION
ACQUISITION
MONTAGE JURIDIQUE
PRÉSENTATION DU PROJET
CHOIX DES ENTREPRISES
TRAVAUX
RÉCEPTION
INAUGURATION



Chemin du Janin

Cimetière

ÉTUDE PRÉALABLE
DÉCISION
PRÉPARATION DU SITE
CHOIX DES ENTREPRISES
AMÉNAGEMENTS
INAUGURATION



Réfection des allées

Parc du Tari

PROPOSITION CME
ÉTUDE PRÉALABLE
DÉCISION
CHOIX DU SITE
PRÉPARATION DU SITE
CHOIX DES ENTREPRISES
AMÉNAGEMENT
OUVERTURE
INAUGURATION



Création d'un parcours santé

Rencontre avec Christine Quetier, qui a ouvert depuis octobre 2023 le Fournil de Saint-Jean

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

J'ai 58 ans. Je suis mariée et j'ai deux enfants déjà en activité professionnelle.

Après de nombreuses années à travailler dans le secteur de la micro-électronique, je me rendais compte que ce métier n'était vraiment plus en accord avec mes valeurs et mes aspirations.

J'avais envie de renouer avec un métier manuel, qui fasse sens à mes yeux, plus respectueux de l'environnement.

Amatrice de bonne nourriture, du "fait maison" et de bon pain, comme Éric mon mari, je me suis mise à la panification en regardant des tutos sur Internet. C'est ainsi que, devenue passionnée, j'ai décidé tout naturellement de me reconverter dans la boulangerie bio au levain pour contribuer à promouvoir une meilleure alimentation.

Depuis quand avez-vous ouvert votre fournil ?

Nous avons créé avec mon mari Éric la SAS Fournil de St-Jean 38 en mars 2023. Après plusieurs mois de travaux réalisés par Matthieu Naudan, le propriétaire de la ferme que je remercie chaleureusement, et après l'installation de tous nos équipements de boulangerie par notre petit équipementier de boulangerie de Romans-sur-Isère Technic Service, nous avons ouvert le fournil début octobre 2023.

Pourquoi avoir choisi Saint-Jean, et plus particulièrement la ferme "Pierre Merlin" ?

Le Fournil de St-Jean est né de la volonté de créer et tisser du lien social en local, de préférence dans un petit village, tout en accueillant la population proche ou passante.

À 800m du cœur de Saint-Jean-de-Moirans, le fournil est proche de Coublevie où nous habitons (et oui, nous nous levons tôt pour pétrir et façonner ou cuire, alors pas question de faire des kilomètres avant d'arriver au fournil), et proche de



la Buisse et Voiron, il est également situé non loin de Centr'Alp ou travaillent pas mal de gens.

Matthieu, le propriétaire des Ateliers de St-Jean, a souhaité redonner vie à l'ancienne ferme Pierre Merlin en y créant des ateliers artisanaux. Le lieu a vocation à devenir un espace de partage et de convivialité avec les voisins et les riverains.

Cette belle idée de partage nous a définitivement décidés à installer le fournil sur la ferme et partager cette belle aventure.

Quel est votre parcours ?

J'ai travaillé 33 ans dans le domaine de la micro-électronique : je suis passée par les métiers de la conception, de la qualité, puis j'ai terminé comme ingénieur

produits, spécialisée dans l'analyse de défaillance des retours clients.

J'ai réalisé une reconversion professionnelle dans la boulangerie bio au levain à l'âge de 56 ans.

Après la découverte du métier de boulanger, je suis partie me former à l'École internationale de boulangerie près de Sisteron pendant quatre mois. Cette école est spécialisée dans la panification au levain naturel et la filière biologique, pour des adultes en reconversion, tout comme moi ! J'ai obtenu en novembre 2021 mon BP d'Artisane boulangère.

Quelles sont les spécificités de vos pains et des produits que vous travaillez ?

Tous nos pains sont réalisés à partir de matières premières issues de l'agriculture biologique. Nous avons obtenu la certification bio.

Au fournil, nous travaillons tous nos pains sans levure de boulanger, uniquement au levain naturel, à l'exception du pain brioché.

Nous n'utilisons aucun additif alimentaire ou aliment contenant des nanomatériaux manufacturés.

Nous travaillons nos pâtes en utilisant un pétrin à bras plongeant privilégiant un pétrissage lent et proche d'un pétrissage manuel et nous façonnons tous nos pains à la main.

Nous utilisons un levain de seigle pour tous les pains de campagne et dérivés, pour le pain complet ou les pains à base de farine de seigle. Nous utilisons un levain de petit épeautre pour le pain de petit épeautre, et un levain de riz pour les pains sans gluten.

Nous avons fait également le choix de travailler au maximum en circuit court pour diminuer notre impact environnemental et contribuer à valoriser et mieux rémunérer les producteurs de proximité.

Nos farines proviennent de la Meunerie Moulin Marion dans l'Ain et sont principalement produites sur meules de pierre traditionnelles. Toutes les graines que nous utilisons proviennent également de la Meunerie Moulin Marion et sont d'origine française.

Nos cerneaux de noix bio proviennent d'une ferme située à Cognin-les-Gorges à environ 35km du fournil, et nos œufs d'une petite exploitation bio à Saint-Casien à 7km.

Notre lait est également produit en Rhône-Alpes.

Vous travaillez avec du levain. Qu'est-ce que cela apporte ? Faites-vous votre propre levain ?

Je réalise moi-même tous mes levains, la veille de production pour les levains matures et le jour même de production pour les levains jeunes.

Le levain naturel, obtenu à partir d'une fermentation de farine et d'eau, permet d'obtenir des pains aux saveurs et arômes incomparables. Les pains se conservent beaucoup plus longtemps que des pains classiques à la levure de boulangerie (quatre jours, voire une semaine, du fait d'une hydratation élevée et d'une croute épaisse). Ils présentent enfin des propriétés nutritionnelles améliorées :

- meilleure digestibilité du gluten : les enzymes (protéases) produites par le levain dégradent le réseau de gluten, lors de la fermentation, facilitant la digestion et permettant à des personnes sensibles au gluten de consommer du pain,
- meilleure assimilation des vitamines et minéraux : la fermentation longue du levain crée un milieu acide dans lequel les enzymes phytases du levain détruisent l'acide phytique responsable d'une mauvaise assimilation des minéraux et oligoéléments (cuivre, zinc, fer...),
- indice glycémique du pain au levain plus faible que celui du pain à la levure : le pain au levain permet une diffusion plus lente des glucides, et limite donc les fringales et le stockage des glucides sous forme de graisses,
- réduction de la teneur en sel au kilo : avec une quantité de levain et une hydratation beaucoup plus élevée au kilo de farine, les pains au levain permettent d'avoir une teneur en sel beaucoup plus faible au kilo de pain. À titre indicatif, 14,85g/kilo pour une baguette à la levure contre 11,61g/kilo pour un gros pain de campagne au levain.

Faites-vous d'autres produits que le pain ?

Oui, nous faisons des brioches natures et des briochettes au chocolat, et des pains gourmands comme le pain brioché nature ou aux raisins, le pain au chocolat, le pain aux fruits secs.

Comment et où peut-on acheter vos produits ?

On peut acheter nos produits directement à Saint-Jean-de-Moirans au fournil de

St-Jean les lundi et jeudi après-midi de 15h30 à 18h30 (575 Chemin des Nugues); à Coublevie sur la place du marché le lundi après-midi de 15h30 à 18h30 ; à La Buisse le jeudi après-midi devant la salle polyvalente de 15h30 à 18h30 ou en ligne via notre site <https://fournildestjean.fr/> dans la section commander.

Notre volonté est en effet de produire une juste quantité, afin de proposer des pains de qualité à un prix abordable pour le client, tout en nous permettant de vivre de notre activité.

Après une année, avez-vous trouvé dans cette activité ce que vous souhaitiez ?

Oui complètement.

C'est un grand bonheur et une grande satisfaction d'entendre les retours très positifs de nos clients et de voir qu'ils se régalaient avec nos pains.

Je suis également très contente de voir que le fournil (au sein de la ferme Pierre Merlin) permet aux gens de renouer des liens ou d'en créer et qu'il soit un lieu d'échange et de convivialité partagée.

Je suis fière de mon parcours et du chemin parcouru depuis l'ouverture.

Avez-vous des projets de développement ?

Non pas pour le moment. Notre intention est bien de rester sur un modèle de micro-fournil et pas sur une grosse boulangerie industrielle. Nous voulons nous faire plaisir et apporter du plaisir aux gens tout en conservant un rythme de travail acceptable.

Nous voulons que le lieu reste aussi un lieu d'échange, de convivialité et de partage.

Si vous deviez qualifier votre activité en un ou deux mots, quels seraient-ils ?

Manger bien et local, convivialité.

À vous le mot de la fin :

Je voudrais remercier chaleureusement tous les gens de Saint-Jean-de-Moirans qui m'ont très gentiment accueillie, encouragée et aidée lors du démarrage du fournil.

Merci aux habitués et bienvenue à tous les futurs clients !

Analyser, comprendre, agir face à l'extrême droite

Dimanche 9 juin, les résultats des élections pour le Parlement européen sont tombés. L'extrême droite totalise près de 200 eurodéputés, 30 à 40 de plus qu'il y a 5 ans.

200 sur 732, c'est-à-dire 28.5 %. En France, c'est quasiment 37% si l'on additionne Rassemblement National (RN) et Reconquête, sans prendre en compte les micro-partis nationalistes. Comment expliquer ce pourcentage ?

Séisme ou problème politique ?

Ce résultat était attendu. Malgré tout, beaucoup considèrent qu'il s'agit d'un véritable séisme politique. Oui c'en est un, mais il fallait s'y attendre. Les vraies questions sont pourtant : *"est-ce un problème ?"*, *"comment expliquer ce vote ?"* et *"que peut-on faire pour y remédier au niveau local ?"*

Ce résultat est un problème, car le programme du désormais 1er parti de France contient des mesures dangereuses pour notre démocratie. Au-delà des programmes électoraux destinés bien souvent à gagner les élections, rappelons-nous la taxe à 75% de François Hollande ou le ni droite, ni gauche d'Emmanuel Macron, regardons ce qu'ont fait les dirigeants des pays européens alliés au RN au sein du Parlement Européen.

La Pologne, gouvernée par les nationalistes jusqu'en 2023, la Hongrie de Victor Orban, au pouvoir depuis 2014, ont interdit ou limité l'IVG, porté atteinte aux droits des femmes et des homosexuels, à la liberté de la presse et au droit de grève, précarisé les plus démunis et modifié les institutions pour s'accorder davantage de pouvoirs.

L'Italie, où Giorgia Meloni est 1^{ère} Ministre depuis 2022 avec le parti d'extrême droite *"frères d'Italie"*, tente, elle aussi, de limiter les droits des femmes et principalement l'accès à l'IVG, point de vue qu'elle a défendu lors du G7 (réunissant les 7 pays les plus riches du monde) il y a quelques semaines. Les pressions du gouvernement contre les journalistes, presse écrite ou télé publique, tendent à restreindre la liberté d'information.

Dans tous les cas, ces pays pratiquent une politique de lutte contre l'immigration extrêmement virulente. Nous reviendrons sur ce point.

Pourquoi une telle situation ?

Tout d'abord la montée d'un libéralisme économique qui favorise les populations les plus aisées au détriment des classes populaires et moyennes, dont le niveau de vie baisse régulièrement, partout en Europe. Politique libérale dont M. Macron, président français, est un fervent défenseur.

Ensuite, l'insécurité internationale, avec la guerre en Ukraine, qui conduit certains électeurs à vouloir un gouvernement *"fort"*, oubliant que la plupart des partis nationalistes sont

plutôt favorables à une entente avec M. Poutine, président quasiment à vie et donc fort peu démocratique, de la Russie. Enfin, l'insécurité intérieure, la montée de la violence, imputée à la population immigrée ou d'origine étrangère. Rappelons que près de 40% des personnes identifiées comme immigrées sont en fait des citoyens français. Sans nier la nécessité d'une régulation des flux migratoires, il faut donner quelques précisions pour la France. La France est un des grands pays européens qui accueille ces dernières années le moins d'étrangers, loin derrière l'Italie, l'Allemagne ou l'Espagne. Ensuite, le vote pour les partis d'extrême droite est le plus fort dans les campagnes ou les petites villes, là où les immigrés sont les moins nombreux, la violence la moins forte. C'est donc un vote par peur et non face à une réalité. Dans les faits, cette violence semble issue d'une misère sociale de plus en plus forte, qui touche surtout les quartiers populaires et les campagnes, la crise agricole que nous traversons en témoigne.

Que pouvons-nous faire, en tant que municipalité de gauche ?

Dénoncer les fausses promesses du RN, tout d'abord, les dangers qu'il fait courir à notre démocratie ; voir l'éditorial de Madame le Maire.

Poursuivre notre engagement pour compenser l'Etat français libéral défaillant. En poursuivant notre investissement dans les services rendus au public, la santé (travail avec les professionnels de la MPS), l'école (nouveaux locaux, équipement des classes, temps périscolaires de qualité), les loisirs et la culture (soutien à la MPT et aux associations de la commune), le soutien à nos aînés (plans "grand froid " et "canicule ", maison intergénérationnelle en projet) ; tout ce que l'Etat délaisse de plus en plus.

Accentuer notre aide envers les plus démunis : à travers le CCAS, des tarifs maîtrisés pour la restauration scolaire afin que tous les enfants aient au moins un repas chaud et équilibré chaque jour d'école.

Défendre sans relâche les valeurs de notre République, l'égalité, la fraternité, la solidarité. Participer à la construction d'une Union Européenne plus forte et plus sociale, protégeant tous ses citoyens des dangers extérieurs, de la montée des régimes autoritaires dont le nombre ne cesse de s'accroître dans le monde.

Il faut en être conscients, dans toutes les démocraties occidentales, Europe ou Etats Unis, les années qui viennent amèneront à faire un choix : rester en démocratie, ou accepter de devenir des Etats autoritaires à l'image de la Russie. Et pour nous, il n'est pas sûr du tout que le Rassemblement National ait la volonté de maintenir la démocratie et les droits des citoyens au niveau où ils sont aujourd'hui.

Opposition

St Jeannaises, St Jeannais,

La majorité avance à grand pas dans son nouveau projet de **Maison Intergénérationnelle**.

Un projet tenu secret jusqu'au permis de construire

En janvier 2024 nous avons alerté sur ce nouveau projet, alors qu'un projet similaire mieux pensé serait un vrai plus pour le village. Il y a 6 mois, nous avons peu d'informations sur le projet, car comme à son habitude la majorité se garde bien de nous informer ou nous impliquer dans les projets en cours de réflexion. Nous avons alerté sur nos craintes de voir un projet mal implanté, sans prendre en compte les contraintes d'infrastructure du centre village (parking, route d'entrée de village, poubelles), un mauvais montage financier ou encore un projet ne répondant pas au besoin réel des St Jeannais.

Des craintes justifiées

Depuis, l'unique entreprise mandatée pour réaliser le projet a déposé le permis de construire après autorisation en Conseil Municipal du 7-12-2023 (7 contre, 3 abstentions) et ce, avant tout débat public. Nous en savons plus :

- Un immeuble sur **4 niveaux** sur plus de 1000m² du terrain et le mur au ras du chemin du Janin en plein centre du village déjà surchargé ; 12m au faîtage atteint par les 4 "grosses jacobines".
- **25 logements** dont 30% maximum pour nos aînés St jeannais peu dépendants, et en fin de compte moins car ils dépasseront les seuils des critères sociaux d'éligibilité.
- Uniquement **7 places de parking dont une PMR**, les voitures (estimé entre 25 et 37 avec les visiteurs ou double voiture) devront se garer sur le Marché aux Cerises qui est déjà saturé. La rentabilité financière de la résidence a primé sur les autres critères.
- Une **isolation du bâtiment à la limite** des normes actuelles, avec une isolation par l'intérieur qui laissera la chaleur s'accumuler dans les murs. Le centre village n'avait pas besoin de cela, vu la bétonisation des dernières années.
- Avec un toit terrasse de plus de 1000m², et donc une **imper-méabilisation des sols**, nous pouvons nous interroger sur la captation et le dimensionnement des cuves de récupération des eaux pluviales.
- Une architecture du bâtiment qui tranche avec ce quartier historique. Ex : un mur borgne de 20m de long par 8 m de haut, toit plat, design moderne, **la couleur se rapprochant du pisé ne suffira pas pour intégrer le bâtiment dans son environnement**.
- Et pour terminer, le vrai gagnant est le promoteur qui a su négocier avec une Majorité qui voulait **lancer son projet à tout prix** pour cocher une case de son programme : Achat du terrain par la municipalité 250 000€, plus un versement de 300 000€ au promoteur et un bail à construction de 50 ans voté par seulement 15 élus de la majorité le 16 janvier dernier. Sans compter les coûts de restructuration du marché

aux cerises et un minibus pour transporter les personnes !

Nous espérons que la Majorité publiera le plan dans cette édition du Petit Journal. Dans le cas où elle le garderait pour elle, voici l'implantation et un croquis que nous avons schématisé.



Un projet qui divise au sein même de la majorité

Le permis de construire a été instruit une première fois en commission urbanisme, la séance a été plus qu'animée et clairement ce projet ne retient pas l'adhésion.

Il y a quelques semaines, le projet a été légèrement revu dans le but de contenter quelques points (ex: Ajout 2 places de parking, augmentation du nombre de logements proposés aux personnes âgées, passage de 5 à 7 logements réservés aux St Jeannais ou 22 arbres plantés) mais dans le fond l'immeuble reste le même et la Majorité semble ne pas vouloir le remettre en cause et souhaite avancer à marche forcée se cachant sur le fait que le projet respecte le PLU.

Notons qu'une réunion publique s'est tenue dans le but de présenter le projet, l'assemblée présente n'a pas été enthousiaste et a formulé de nombreux points d'inquiétude. Dommage pour eux car la Majorité avait donné l'autorisation au promoteur de déposer le permis de construire plusieurs mois auparavant.

Si vous avez l'envie, des idées à partager, du temps à consacrer, contactez-nous pour nous soutenir ou prendre part à nos initiatives !

stjean.opposition@gmail.com
Facebook St Jean Opposition
Whatsapp 07.81.51.75.38



La grange Verney

La commune s'est positionnée pour acquérir la maison et la grange dite "Verney" en centre village en 2022, lorsqu'elles ont été en vente.

L'accord ayant été obtenu de la part du propriétaire, et ne pouvant financer cet achat car non prévu au budget, il a été décidé de le faire porter par l'EPFL (Établissement Public Foncier Local) de l'Isère.

MAIS QU'EST-CE QUE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER LOCAL ?

Cette structure peut en effet acheter, pour le titre d'une commune, un tènement et en assurer une gestion transitoire. Elle assure ainsi la sécurisation et le maintien en bon état des biens portés. Elle peut aussi mettre à disposition, de manière temporaire, des biens à destination de structures spécialisées dans l'action sociale, solidaire, l'hébergement d'urgence par exemple.

C'est donc l'EPFL qui porte ce tènement,

c'est-à-dire qu'il en est le propriétaire pendant la durée de la convention établie entre lui, la commune et le Pays Voironnais. Cette convention a été signée le 13 septembre 2023, après approbation par délibération du Conseil Municipal en date du 6 avril 2023 et a été établie pour 6 ans.

L'EPFL, pour porter un tènement au titre d'une commune, a besoin d'informations concernant le projet qui pourrait être mis en œuvre. Il est souvent fait état de projets communaux visant à offrir à leur population de nouveaux services publics : bibliothèque, salle des fêtes, salle d'exposition, résidence d'artistes, maison des associations, salle de réunion, crèche, police municipale, CCAS, logements sociaux....

Pour ce qui concerne notre commune, rien n'a été acté, même si nous restons dans cette démarche de faire évoluer les

Quelques chiffres pour mieux comprendre

La convention de portage foncier par l'EPFL a donc été signée pour une durée de **6 ans**, avec le versement de **5** annuités dont les **4** premières sont de **60 600 €**. À noter que la première annuité est versée en 2024. Le montant de ces annuités intègre les éléments suivants :

- prix d'acquisition de l'ensemble foncier : **230 000 €**
- frais d'acquisition : **6 900 €**
- études diverses relatives à la réhabilitation : **10 000 €**
- études et diagnostics avant démolition : **5 000 €**
- estimation des travaux de démolition : **45 000 €**
- impôts fonciers : **1 200 €**
- frais de sécurisation et de gardiennage du site : **9 000 €**
- assurances : **1 200 €**
- soit un total de **303 300 €** de coût de portage

services au public. Ce projet futur verra le jour suite à une large concertation de la population visant à faire émerger les besoins ou les attentes. Bien évidemment, au vu de sa situation en centre village, il n'est pas question de construire un immeuble !

La dernière annuité sera ajustée en fonction du bilan final de l'opération de portage foncier.

À savoir que la commune peut devenir propriétaire par cession anticipée si elle souhaite développer son projet avant la date d'échéance du portage foncier.

QUEL EST LE RÔLE DE L'EPFL PENDANT LE PORTAGE ?

Il doit assurer la sécurisation du site.

Au vu de l'état de fragilité des murs de la grange, et pour des raisons évidentes de sécurité, le chemin du square du clocher a dû malheureusement être fermé depuis plusieurs mois. Nous convenons bien

volontiers que cela semble long ! Nous ne souhaitons pas que cette grange en pisé soit détruite, car le pisé fait partie de notre environnement de centre village, et de notre patrimoine. Nous avons donc demandé à l'EPFL de faire des études pour savoir si elle pouvait être réhabilitée, rénovée et ainsi garder son "cachet". Malheureusement, le pisé est tellement abîmé que les travaux ne sont pas envisageables. C'est pourquoi la grange va être déconstruite dans les prochaines semaines. Cela permettra de rouvrir le chemin, emprunté par bon nombre de promeneurs et d'écoliers.

Il n'a pas été décidé de mettre ce tènement à disposition au vu des problèmes de sécurité que son occupation pourrait engendrer. Aucune autorisation n'a donc été donnée, ni par l'EPFL, et encore moins par la commune qui n'est pas propriétaire, pour faire de cet espace un parking ou tout autre projet temporaire ! L'appropriation de cet espace est donc formellement

interdite puisqu'il s'agit d'un espace privé.

ET APRÈS ?

L'EPFL peut porter ce tènement pendant 6 ans, soit jusqu'en septembre 2029.

Nous souhaitons organiser une large concertation afin de donner à ce tènement toute la place qu'il mérite. En plus de le valoriser, il s'agira d'offrir à nos concitoyens un service public supplémentaire ou en renforcer un qui existe déjà ! Bien évidemment, il faudra tenir compte de l'environnement immédiat, et donc lui trouver un fonctionnement n'apportant pas de fortes nuisances.

Sans doute cette réflexion collaborative débutera courant 2025, afin de mettre en œuvre un projet d'intérêt général, utile au plus grand nombre et répondant aux valeurs de solidarité, de proximité que nous défendons.





Regards sur la commémoration du 8 mai 1945

Le 8 mai dernier, la population, les porte-drapeaux, les gendarmes, les représentants des associations d'anciens combattants se sont réunis, avec les élus du Conseil municipal et du Conseil municipal des enfants, pour commémorer le 79^e anniversaire de la fin de la Deuxième Guerre mondiale.



En effet, le 8 mai 1945, les représentants de l'Allemagne signèrent l'acte de capitulation à Berlin devant leurs homologues français, américains, britanniques et soviétiques. Le 8 mai marque la fin de la guerre en Europe, mais celle-ci s'est poursuivie en Asie jusqu'à la capitulation du Japon en septembre.

La commémoration s'est terminée par un moment convivial, autour d'un délicieux buffet préparé par des jeunes filles accompagnées par le Codase. Merci à chacune d'elles de partager avec nous leurs ressentis.

QUI SONT-ELLES ?

Le service de Prévention Spécialisée du Codase (Comité dauphinois d'action

socio-éducative) propose une démarche préventive de tous les phénomènes de marginalisation aux adolescents et jeunes adultes confrontés à la délinquance, au repli sur soi, aux difficultés scolaires ou familiales. Dans ce cadre, deux éducateurs interviennent sur la ville de Voiron.

"Nous sommes très sensibles à la place des jeunes filles dans nos accompagnements et essayons de leurs faire prendre confiance en elles et mieux occuper l'espace public. Depuis deux ans, j'accompagne un groupe de 10 jeunes filles de 14 à 18 ans issues du quartier Brunetière autour d'un projet fort mêlant culture et citoyenneté : visites de musées, stage photo pour photographier les habitants et écrire un livre, atelier d'art menant à des

expositions...

Nous avons construit tout au long de l'année, un projet qui aboutira à un séjour à Lisbonne fin août 2024.

Votre belle invitation à prendre en charge le buffet pour la commémoration du 8 mai 1945, va nous aider à financer notre voyage. Au-delà de la simple action en vue de récolter des fonds pour notre séjour, cette journée a été riche d'émotions et de rencontres et m'a permis de partager avec les jeunes filles les notions de citoyenneté, les valeurs républicaines et le devoir de mémoire. Merci encore."

Fabienne Chalmeton
Éducatrice Codase

Nayla Signorini

"J'ai eu une journée vraiment mémorable qui a touché mon cœur de plusieurs façons. D'abord, j'ai partagé un buffet avec mes amis, un moment de convivialité et de rire qui renforce toujours les liens d'amitié. C'est dans ces instants de partage que je me rends compte de l'importance de l'amitié et de la joie qu'elle apporte dans ma vie.

Assister à cet événement du 8 mai m'a rappelé la valeur de la paix et le prix de la liberté. C'était un moment de recueillement et de gratitude envers ceux qui ont combattu pour notre liberté.

Mais le point qui m'a le plus touchée a été la discussion avec les anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale et les résistants. Entendre leurs histoires, leur courage et les épreuves qu'ils ont endurées a été à la fois inspirant et bouleversant. Cela m'a donné une perspective plus profonde sur la guerre et l'importance de se souvenir de notre passé pour mieux apprécier notre présent. Ces échanges ont laissé une empreinte indélébile sur moi, me rappelant que la liberté est un trésor que nous devons chérir et protéger. Chaque gerbe de fleurs déposée, chaque note de la Marseillaise, résonnaient comme un hommage à ces héros tombés pour que nous puissions vivre libres.

Leurs yeux, empreints de la sagesse des années et des batailles d'antan, racontaient des histoires sans mots. Lorsqu'ils ont partagé leurs souvenirs, c'était comme si l'histoire prenait vie devant moi. Leurs récits, teintés de douleur mais aussi d'espoir, m'ont transportée dans une époque que je n'ai pas connue, me faisant réaliser l'ampleur de leur sacrifice".

Aya

"Bonjour, je me présente en étant Aya, une participante du projet de buffet du 8 mai 2024. C'est un projet qui m'a énormément touchée, de voir un regroupement de personnes (âgées ou jeunes) assister à cette occasion pour la même cause m'a émue surtout pour un sujet qui est la guerre ; de plus avoir fait un buffet accessible à tous était un moyen d'unir les liens ? C'était une idée formidable de la part de Fabienne que je referais sans hésiter".

Kayla

"Le 8 mai, j'ai eu la chance d'assister à une cérémonie importante pour commémorer la fin de la seconde guerre mondiale. Le buffet organisé par nous était délicieux (car c'est nous qui l'avons fait - lol), mais ce qui m'a le plus marquée, c'est de pouvoir échanger avec les personnes présentes. J'ai appris beaucoup de choses en discutant avec ceux ayant vécu cette période. C'était très émouvant de voir à quel point cette journée représentait beaucoup pour eux. Participer à cette cérémonie m'a apporté une nouvelle perspective sur l'histoire et m'a rappelé l'importance de se souvenir et de célébrer la paix. J'ai beaucoup apprécié cette expérience enrichissante. Merci."

Hella

"Ce 8 mai, nous avons organisé un buffet en l'honneur de la commémoration de ce jour-ci. C'était un moment touchant et très convivial. Nous avons donc assisté à la cérémonie de la fin de la seconde guerre mondiale. Ensuite nous nous sommes mises derrière le buffet afin de servir les personnes présentes, mais aussi faire de la pub pour notre séjour à Lisbonne qui s'effectuera fin août 2024. Nous avons aussi eu le privilège de discuter avec des résistants de cette guerre. C'était un superbe moment !"

Mariam Lahmadni

"Pendant la journée du 8 mai, j'ai ressenti un mélange d'émotions. En effet ce jour-là, j'ai travaillé au buffet pour la ville de Saint-Jean-de-Moirans. Ce buffet était dédié aux personnes venant commémorer le souvenir des soldats qui ont sacrifié leur vie pour la nation. La cérémonie de commémoration a éveillé en moi un profond respect et une certaine solennité envers les personnes qui ont combattu pendant la Deuxième Guerre mondiale. Tenir le buffet, c'était aussi un acte de soutien et de mémoire. J'ai ressenti une certaine fierté d'avoir contribué de cette manière à honorer leur mémoire. C'était une journée chargée en émotions et en réflexions. En grande partie à cause des discussions que l'on a pu entretenir avec les doyennes et doyens. J'en suis énormément reconnaissante".





Les volleys

au cœur du développement du PVV

Le Pays Voironnais Volley (PVV) a depuis toujours l'ambition de développer la pratique du volley pour tous. Des personnes en situation de handicap aux personnes éloignées de toute pratique sportive, le club est convaincu que le volley est un vecteur important de cohésion, d'inclusion et de partage.

L'équipe de volley assis comme fer de lance de l'inclusion

Cette saison, cette ambition a pris une nouvelle dimension. L'équipe de volley assis du PVV, déjà championne de France en 2023, a pu s'illustrer sur la scène européenne et se confronter aux meilleures équipes. L'aventure a débuté les 9 et 10 mars à Voiron où le club a organisé la Bronze Euroleague et a affronté les clubs italiens de Gioco Parma et polonais de l'Aluron. Emmenée par ses trois internationaux, Benjamin Lacroix-Desmazes, capitaine de l'équipe de France de volley assis, Damien Rojet et Jean-Christophe Rambeau, les joueurs isérois sont parvenus à se qualifier pour les étapes suivantes : la Silver Euroleague puis la Golden Euroleague. C'est la première fois qu'une équipe française atteint ce niveau de compétition, une première historique

saluée par la Fédération Française de Volley ! En Bosnie-Herzégovine, où la Silver et la Golden Euroleague se déroulaient, les joueurs ont pu se confronter à l'élite des joueurs européens et du monde et porter haut les couleurs du club et de tout le territoire.

La spécificité du volley assis est l'inclusion qui y est encouragée : en championnat national, les équipes peuvent être mixtes et composées de personnes valides et handicapées. L'exigence est d'avoir deux personnes en situation de handicap sur le terrain. Lors des compétitions européennes, les équipes ne sont plus mixtes mais conservent cette possibilité d'avoir des joueurs valides. Les équipes internationales ne sont composées que de joueurs handicapés, comme ce sera le cas

pour les Jeux Paralympiques de Paris.

Grâce à l'inclusion de tous, de nombreux jeunes du PVV se sont essayés au volley assis : des joueuses des équipes de pré-nationales et régionales féminines ont ainsi disputé la Coupe de France, et des joueurs de nationale 3 masculine ont complété l'équipe qui a disputé les compétitions européennes. L'occasion parfaite de sensibiliser tous ces publics au handicap ! Au-delà de ses résultats historiques, l'ambition du PVV est de promouvoir le volley assis auprès du plus grand nombre et de démocratiser cette discipline paralympique qui est encore méconnue des valides et même des handis.

Le Soft volley pour renouer avec le sport

Conscient des effets bénéfiques du sport pour la santé et souhaitant faire découvrir une autre forme de volley, le PVV développe depuis plusieurs années sa section "soft volley".

Discipline importée du Japon, le soft volley s'adresse au grand public. Les règles sont les mêmes qu'au volley (sauf exceptions) mais les ballons sont plus gros et plus légers, le filet est placé plus bas et le terrain est plus petit. Le PVV a ainsi accueilli les 8 et 9 juin derniers le Challenge fédéral de soft volley organisé par la Fédération Française de Volley. 12 équipes, venues de quatre régions françaises différentes se sont ainsi retrouvées au gymnase de la Grande Sûre pour s'affronter. Le soft volley faisant la part belle à la convivialité et la bonne humeur, ce fut un beau week-end pour toutes les équipes s'étant déplacées et ayant participé. Le PVV était bien entendu très représenté puisque le club a mobilisé trois équipes de softeurs et softeuses !

À travers toutes ces actions le PVV poursuit un seul objectif : démocratiser le volley, quel qu'il soit, et ainsi démontrer que peu importe la situation, il est possible de pratiquer du sport et du volley en particulier, pour se faire plaisir, en compétition ou en loisirs, que l'on soit valide ou non, plus ou moins éloigné d'une pratique sportive régulière, jeune ou plus âgé, homme ou femme.



Soutenez l'Équipe de France de volley assis, dont les trois joueurs du PVV, Benjamin Lacroix-Desmazes (capitaine), Damien Rojet et Jean-Christophe Rambeau, aux Jeux paralympiques de Paris 2024, du mercredi 28 août au dimanche 8 septembre.



Olympiades Saint-Jean 2024

La flamme olympique ne traversera pas Saint-Jean-de-Moirans. Par contre, notre commune est dynamique et sportive. Nous abritons en effet sur notre territoire beaucoup de clubs et des sportifs de haut niveau qui participeront aux Jeux Olympiques de Paris dans quelques mois.

Pour faire un clin d'œil aux JO de Paris, nous avons souhaité organiser des Olympiades familiales ! C'était le 25 mai dernier.

Après la cérémonie d'ouverture faite par nos jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants, qui ont déclaré en fin de leur intervention "place au sport et aux jeux, nous déclarons les Olympiades ouvertes", les familles ont pu s'adonner à 8 sports différents : BMX, golf, judo, volley-ball, tennis de table, tennis, tir à l'arc, badminton ; une bien belle manière de s'initier à de nouveaux sports ou partager un moment entre proches ou amis.



Tout au long de la journée, elles ont pu également assister à des démonstrations de qualité proposées par des sportifs de haut niveau : BMX, judo, tennis et hip hop.

Chacun - sportif ou non - pouvait aussi se désaltérer et se restaurer grâce à la buvette.

Les enfants qui participaient se voyaient remettre un bracelet aux couleurs des anneaux olympiques avec le logo, et un pass'sport. S'ils avaient participé au cours de la journée à quatre sports différents, ils obtenaient la médaille des Olympiades de Saint-Jean-de-Moirans !

Ce sont environ 350 personnes qui ont ainsi participé à ces Olympiades.

Les artistes étaient également à l'honneur : peintures, photos, coloriages étaient ainsi présentés pour témoigner du lien entre le sport et la culture. Un grand merci à Mesdames Di Fonzo, Mioche et Batier-Genève, aux élèves de l'école Vendémiaire et aux adultes du club photo de l'AFIPH.

Pour clôturer cette belle journée de rencontre et d'amitié, le traditionnel apéritif

villageois a été offert, au cours duquel le quartier le plus sportif s'est vu remettre une coupe. Et ce quartier, c'est le quartier Mandarine avec 137 participants...

Cette journée, initiée par la commune, n'aurait pu se faire sans la collaboration des clubs, de Madame Boutiti, de Monsieur Mure (judo), du service animation de la commune (Ludovic et Marion), de la commission Olympiades du CME (Adrien, Arthur G., Élise, Lucie, Helwan, Sacha et Valentin) et des élus.

Et remercions le soleil pour avoir permis la réussite de nos Olympiades saint-jeannoises !

Un grand merci à tous....

Et vive le sport !



Le repas des aînés, une tradition

Nous constatons, surtout depuis la crise du covid, une diminution du nombre de personnes qui participent à ce repas, offert par la municipalité aux Saint-Jeannais de plus de 71 ans. Rappelons-nous ensemble les raisons d'être de ce repas en quelques photos prises ces dix dernières années.!

PARTAGER UN BON REPAS



RETROUVER DES AMIS ET FAIRE DE NOUVELLES RENCONTRES



PASSER UN MOMENT FESTIF



qui ne doit pas disparaître !

DANSER POUR CEUX QUI LE SOUHAITENT



2015



2022

POUSSER LA CHANSONNETTE



2023



2018

REMERCIER NOS AÎNÉS



2018

Et l'avenir ?

Faut-il changer la formule ? Ouvrir à d'autres personnes qui paieraient leur repas, thé dansant, spectacle, changer la date... ? Dites-nous ce que vous attendez de ce moment de convivialité et ce que vous voudriez en faire. Contactez Didier Kioulou, adjoint en charge du CCAS.

Cette année, le repas aura lieu le samedi 7 décembre au gymnase de la Grande Sure (en attendant la réouverture du centre socioculturel)



Un village fleuri !

Cette année, l'équipe des services techniques s'est surpassée pour fleurir notre commune, qui s'est ainsi parée de toutes les couleurs de l'arc en ciel. Les fleurs et plantes ont été fournies par Le Jardin des Roses, Vincent Pépinières et Isère Plantes.



LE MOT DE

Fikri Mahanan

responsable des services techniques

Saint-Jean est un beau village qui mérite qu'on y fasse de belles choses. Toute l'équipe s'est donnée à fond pour embellir nos entrées de village et son centre. C'est un test pour voir si cela plait aux habitants. Et si c'est le cas, nous enrichissons nos parterres les prochaines années. Avec l'espoir (qui n'est donc plus secret) d'obtenir le label "village fleuri".



L'équipe des services techniques



CARNAVAL



CHASSE AUX ŒUFS



JOURNÉES DE L'ENVIRONNEMENT



VAGUE PROPRE



Retrouvez toutes les photos des animations sur www.st-jean-de-moirans.fr

Photo mystère du n° 19

JEUX-CONCOURS

Lilie-Rose et Louison Termoz-Martin et Angèle Rouleau ont trouvé la photo mystère du dernier numéro (cheminée du Four Favet) et Annette Maldera a trouvé la photo mystère du numéro 14 – automne 2021) qui n'avait encore jamais été trouvée (plaque sur un poteau électrique au Gay).



Les gagnants autour de Michel Delmas, 1^{er} adjoint



La photo-mystère

Cette photo a été prise sur Saint-Jean-de-Moirans.
Saurez-vous retrouver à quel endroit ?



Faites vos propositions par mail à l'adresse suivante :
jeux-concours@stjeandemoirans.fr

**Les réponses doivent être envoyées
avant le 31 août 2024**

Deux gagnants seront désignés par tirage au sort.
Ils recevront un petit cadeau qui leur sera remis en Mairie.
Si personne n'a trouvé au **1^{er} septembre**, des indices seront alors donnés sur la page Facebook de la commune
et les deux premiers qui trouvent auront gagné.

Soyez perspicace !

Mairie

Place du Champ de Mars ■ 38430 Saint-Jean-de-Moirans

Tél : 04 76 35 32 57 ■ Fax : 04 76 35 65 70

Mél : mairie@st-jean-de-moirans.fr

www.st-jean-de-moirans.fr